

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU MARDI 2 AVRIL 2024
EM/NC

Objet : Nouveaux tarifs services culturels

N° : DCM2024/056

PUBLIÉE LE : 11/04/2024

L'an deux mille vingt quatre, le **mardi 02 avril à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 25 mars 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART

Philippe ROCHAT, Olivier LEMOINE, Florent CARÉ, Sandrine KIEFER, Laila AHADDAR, Martine JONVILLE, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Olivier GUCKERT, Céline ÉTIENNE

ONT DONNÉ PROCURATION :

Laetitia SACCHIERO donne pouvoir à Philippe ROCHAT

Benoît REYRE donne pouvoir à Patrick BARREY

Claude LAURENT donne pouvoir à Jean Philippe VAUTRIN

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Martine JONVILLE

Liliane BOUROTTE donne pouvoir à Jérôme LEFÈVRE

Annette DABIT donne pouvoir à Elise THIRIOT

Carole DELAMARCHE donne pouvoir à Céline ÉTIENNE

Gérardo LANDO donne pouvoir à Olivier GUCKERT

ÉTAIENT ABSENTS :

Suzel RICHARD, Jessica LEROY, Jean-Benoît JANNOT

Conseillers en exercice : Présents : 18 - Absents : 3 – Pouvoirs : 8 - Votants : 26

Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de commission du 21 mars 2024 ;

Monsieur le Maire présente les tarifs des services culturels qui doivent prendre en compte :

- le coût réel du service pour la collectivité,
- la charge résiduelle des commerçants,
- l'attractivité que représente ces services pour notre territoire,
- les tarifs pratiqués par les collectivités de notre strate voire de notre territoire.

Monsieur le Maire propose, au regard notamment de l'importance de l'inflation moyenne et de la hausse de certaines dépenses dont les dépenses d'énergie à prévoir, de modifier les tarifs des services culturels entre 0 et 4,75 % (arrondi au 0,05 € le plus proche).

Musée

	Tarifs 2024	Tarifs 2025	2024 à 25
Tarif réduit	2,50 €	2,60 €	4,75%
Plein tarif	4,80 €	5,00 €	4,75%
Tarif cezam	3,55 €	3,70 €	4,75%
Groupe adulte	4,10 €	4,30 €	4,75%
Groupe enfant	1,64 €	1,70 €	4,75%
Pass à Com	1,00 €	1,00 €	0,00%
Tarif OMA	1,00 €	1,00 €	0,00 %
Gratuité	– les dimanches – lors de la Nuit des Musées – lors des Journées du Patrimoine – pour les membres d'associations des amis des musées – pour les conservateurs des musées nationaux – pour les enfants de moins de 10 ans – lors de manifestations de promotion du musée et animations ponctuelles – pour les classes primaires de Commercy		

* les Tarifs musée 2024 sont applicables au 1^{er} janvier 2024 et les tarifs 2025 au 1^{er} janvier 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 055-215501222-20240408-24_056-DE

Bibliothèque

	Tarifs du 01/07/2023 au 30/06/2024	Tarifs au 30/06/2025	
Adulte Commercier	6,25 €	6,55 €	4,75%
- 18 ans hors Commercier	14,55 €	15,25 €	4,75%
Adulte hors Commercier	28,55 €	29,90 €	4,75%
Accueil classe extérieure et institution extérieure (animation)	26,05 €	27,30 €	4,75%
Carte famille hors Commercy	34,40 €	36,00 €	4,75%
Carte école ou collectivité extérieure	132,30 €	138,60 €	4,75%
- 18 ans Commercier	gratuit	gratuit	gratuit
Demandeur d'emploi et personnel communal	gratuit	gratuit	gratuit
École commerciale et institution commerciale	gratuit	gratuit	gratuit

Conservatoire

	Tarifs année scolaire 2023-2024	Tarifs année scolaire 2024-2025	2024 à 25
Cours collectifs <ul style="list-style-type: none"> chorale pratique instrumentale collective sensibilisation formation musicale 	30,80 €/mois	32,25 €/mois	4,75%
Cours collectifs <ul style="list-style-type: none"> éveil musical 	23,85 €/mois	25,00 €/mois	4,75%
Cours individuels <ul style="list-style-type: none"> pratique instrumentale individuelle chant individuel 	176,25 €/mois	184,60 €/mois	4,75%
Location d'instrument	24,80 €/mois	26,00 €/mois	4,75%
Intervention structure (Hôpital etc..)	31 €/mois	32,50 €/mois	4,75%

Les tarifs du Conservatoire pour l'année scolaire 2024-2025 sont applicables au 1^{er} septembre 2024 (année scolaire 2024-2025) ; à ces tarifs s'appliquent les réductions et les bourses spécifiques votées pour le Conservatoire de musique.

À noter également que le mois de septembre n'est pas facturé. Il est réservé à la mise en place des emplois du temps et des inscriptions.

Salle Ray Charles

Tarif basé sur la mise à disposition des salles de formation :

	½ journée dès le 01/09/23	Journée dès le 01/09/23	½ journée dès le 01/09/24	Journée dès le 01/09/24
Tarifs Commerciens	17,10 €	34,15 €	17,90 €	35,75 €
Tarifs extérieurs	19,35 €	38,65 €	20,25 €	40,50 €
Associations Commerciennes Établissements scolaires de Commercy	gratuit		gratuit	gratuit

* Tarifs applicables au 1^{er} septembre 2024.

Il est proposé au Conseil municipal :

- **DE VALIDER** la modification des tarifs des services culturels entre 0 et 4,75 %, comme présentés ci-dessus ainsi que les dates de mise en application

Après en avoir délibéré,

par 22 voix pour et 4 abstentions
Le Conseil municipal décide :

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 055-215501222-20240408-24_056-DE

- **DE VALIDER** la modification des tarifs des services culturels entre 0 et 4,75 %, comme présentes ci-dessus ainsi que les dates de mise en application

Le Maire
Jérôme LEFEVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification